



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Enfin, nous pouvons mesurer une décrue lente mais continue de la contamination au Covid-19. Cette situation nous permet d'espérer dans un proche avenir un retour à une vie normale.

Les associations reprennent progressivement leurs activités et le bien vivre ensemble reprend ses droits. Le forum des associations qui s'est tenu en septembre a eu un franc succès. La Foire à la pomme et aux produits régionaux aura bien lieu cette année et le Comité des fêtes est déjà à la tâche pour faire de cette manifestation emblématique de notre village une belle réussite.

Les travaux de sécurisation de la falaise sont terminés avec une année d'avance afin de prévenir tout risque sur l'ensemble du site. Ce dernier restera cependant sous surveillance constante du cabinet Hydrogéotechnique pour mesurer tous les mouvements permettant ainsi d'anticiper de nouveaux éboulements.

Cet été nous avons été soumis à de fortes précipitations inédites dans leur intensité et fréquences. Compte tenu des désagréments subis par certains riverains, nous avons été amenés à faire réaliser un curetage de 123 avaloirs, les plus stratégiques sur les 600 que compte la commune. Résultat, ce sont près de 11 tonnes d'éléments divers obstruant les réseaux qui ont été évacués. Nous avons donc pris la décision de lancer un appel d'offre dès 2022 pour assurer un curetage triennal par tiers de l'ensemble des regards.

Les données recueillies par le radar pédagogique installé en amont de l'école Avenue de la République révèlent un relâchement certain quant au respect de la limitation de vitesse à 30 km/heure. La signalisation au sol va être renforcée et des contrôles inopinés seront programmés. Il en est de même rue des Peyrouses où la vitesse reste excessive. Il est donc prévu de limiter la vitesse à 30 km/heure afin de sécuriser la zone aux abords de la crèche et de l'entrée de l'école. Un nouveau stop a été installé rue de la mairie au croisement de la rue sous les murs et du parc de la mairie. Après une période de tolérance les contrevenants risquent amendes et pertes de points. Pour la sécurité de tous, merci de respecter ces nouvelles signalisations.

Nous regrettons encore une fois les retards pris pour l'installation des nouveaux jeux dans le parc de la mairie mais la difficulté d'approvisionnement (certains jeux ne sont pas encore livrés) et les intempéries n'ont pas facilités l'installation des jeux déjà reçus. Le nouveau panneau lumineux d'information devrait être installé première quinzaine d'octobre, le fabriquant nous ayant donné des garanties sur cette date. Suite à cela, l'application CityAll pourra être ainsi optimisée.

Enfin, le budget participatif permettant à tout citoyen « jeune et moins jeune » de proposer des aménagements au sein de la commune vous est dévoilé dans ce numéro de Vivre @ La Roche Blanche Gergovie ! Nous espérons que vous serez nombreux à montrer votre attachement au bien vivre ensemble au sein de la commune et votre volonté de participer à ce nouveau challenge. Bonne lecture à toutes et tous !

Votre Maire,
Jean-Pierre Roussel.

AGENDA

- **03/10** Fête d'Automne avec Gergo'Vit à Gergovie
- **04/10 au 30/11** Budget participatif - Dépôt des projets 
- **12/10** Réunion publique PLUi avec Mond'Arverne à Veyre-Monton
- **21/10** Collecte de sang avec l'Amicale des donneurs de sang à la salle Polyvalente
- **23/10 au 7/11** « 2 ans » du Musée de Gergovie au plateau

MAIRIE

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour vos démarches administratives (urbanisme, état civil, recensement militaire...), nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès des services de la mairie au 04 73 79 40 09.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Installation d'un panneau « stop »

Afin d'accroître la sécurité routière, un panneau « stop » remplace depuis début septembre le « cédez-le-passage » du carrefour situé à l'intersection de la rue de la Mairie et de la rue Sous les Murs.

Cette rue passante inclut un croisement sans visibilité ce qui représentait un réel danger. Ce panneau « stop » mis en place a pour objectif de fluidifier la circulation et d'éviter le risque de collision en marquant un temps d'arrêt obligatoire.

La signalisation réglementaire (horizontale et verticale (peinture au sol)) a été modifiée. (Arrêté n°154/2021)

Pour rappel, l'inobservation de l'arrêt absolu imposé par un panneau « stop » à une intersection de routes est passible d'une contravention de 4^{ème} classe (amende de 135 € et retrait de 4 points sur le permis de conduire).



Conseil départemental - Arrêté permanent de circulation

RD 756 (route des Fours à Chaux), la vitesse de tous les véhicules est limitée à 70 km/h de la sortie de Gergovie à la zone de La Novialle, et le stationnement sera interdit au carrefour avec le chemin du stade (vers le virage sur 50m).

Cadre de Vie – Environnement



Limitation provisoire de certains usages de l'eau dans le Puy-de-Dôme

L'arrêté préfectoral n° 20211635 du 6 septembre 2021, portant sur la mise en œuvre de l'arrêté préfectoral n°20210587 du 31 mars 2021 planifiant les mesures de préservation des ressources en eau en période d'étiage, renouvelle les mesures de vigilance pour tous les usages de l'eau, y compris ceux à partir des réseaux d'eau potable, et pour les prélèvements dans le milieu. Cet état de vigilance concerne tout le département. L'ensemble des usagers de la ressource en eau du département du Puy-de-Dôme est invité à modérer leur consommation afin de préserver durablement cette ressource précieuse. Ces mesures s'appliquent jusqu'au 31 octobre 2021.

Elles seront actualisées et/ou levées en tant que de besoin, par arrêté préfectoral, en fonction des débits constatés sur les stations de référence et de l'évolution globale de la situation.

La Gergovia



De sacrés chasseurs !

Si vous empruntez la route des Fours à Chaux, vous les avez sans doute remarqués cet été.

Postés sur les fils électriques en amont de la ferme de Gergovia, ils ne laissent aucune chance aux abeilles butineuses du rucher installé

de l'autre côté de la route. Ce sont des guêpiers d'Europe...

Ils sont magnifiques avec leur tête rouge et jaune, leur ventre bleu, leur bec recourbé vers le bas et leur vol rapide à la manière d'une hirondelle.

Habituellement inféodés à l'arc méditerranéen (Provence et surtout Afrique du Nord), leur présence exceptionnelle, jusqu'à présent, dans nos régions devient de plus en plus fréquente au grand dam des apiculteurs.

C'est malheureusement une des preuves irréfutables du réchauffement climatique.



Balayeuse

La municipalité vient de renouveler pour 3 ans avec la ville des Martres de Veyre le contrat de passage de la balayeuse sur tous les principaux secteurs de la commune. Nous vous invitons à lui faciliter le passage en rentrant les poubelles et en stationnant correctement les véhicules.

Les prochaines dates de passage sont : les mercredis 6 et 13 octobre, les jeudis 21 et 28 octobre, les mercredis 3, 10 et 17 novembre, le jeudi 25 novembre, les jeudis 2 et 9 décembre et le mercredi 15 décembre.

Urbanisme – Travaux

Sécurisation Falaise

Les travaux de sécurisation de la falaise (phase 3 et 4) se sont terminés fin juin avec un an d'avance. Monsieur le Maire, en présence du bureau d'études en ingénierie Hydrogéotechnique, a reçu le 8 septembre dernier l'ensemble des riverains du quartier concernés afin de leur présenter les travaux effectués. La projection d'un film réalisé pendant les différentes étapes du chantier a été projeté lors de cette réunion d'information. Vous pouvez retrouver ce dernier sur le site Internet de la Mairie dans la rubrique « Travaux ».

Une convention de suivi de la fissuration de la falaise vient d'être signée pour 3 ans (Cf. décisions du Conseil municipal).

Plan local d'urbanisme intercommunal :

participez à la réunion publique

Une réunion publique de présentation des enjeux du diagnostic et des orientations du projet se tiendra le mardi 12 octobre à 19h à Veyre-Monton (Salle Harmonia).



Comment participer à la réunion ?

Cette réunion publique a pour objectif uniquement de présenter les enjeux du diagnostic et les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Elle ne permettra pas de traiter les demandes individuelles qui pourront l'être lors de l'enquête publique, prévue au printemps prochain.

Si vous ne pouvez assister à la réunion, il est tout de même possible de participer :
- en posant vos questions grâce au formulaire accessible depuis ce lien, <https://www.mond-arverne.fr/reunion-publique-plui-posez-vos-questions/>

Toutes les questions posées jusqu'au jeudi 7 octobre inclus seront prises en compte.

- en visionnant la réunion en différé sur notre chaîne YouTube, dès la semaine du 18 octobre.



"ÉCHO"

Bienvenue à...

L'étal à vrac

(Épicerie responsable dédiée à la vente en vrac)
Centre commercial Le Gergovial - Avenue du Général de Gaulle
Mail : Letalavrac@hotmail.com

Expression du groupe non majoritaire

Excellente rentrée à tous !

Après la pause estivale, nous sommes **réjouis** des défis collectifs qui dynamiseront notre commune : agir ensemble pour notre jeunesse, soutenir les projets pour le cadre de vie collectif, via la Démocratie Participative. Le renouvellement des jeux du parc se termine. Le thème de la **mobilité**, pour la jeunesse ou en connexion avec nos voisins suscite des réactions, voire même des premières initiatives.

Vos élus sont à l'écoute et ce projet avancera.

Après un an de fonctionnement, nous avons le devoir d'exprimer notre surprise : des projets à fort impact, impliquant des interlocuteurs extérieurs, peuvent être discutés sans information complète du Conseil Municipal. La communication fait défaut, rendant difficile le **débat constructif** et au risque de dénaturer la pertinence des décisions futures. Exemple : le château de Gergovie. Nous pensons être concernés, conformément à notre projet municipal.

Restant engagés pour le bien-être de tous les habitants de la Commune.



Vie associative

Club Restons Jeunes

Le Club est heureux d'avoir ouvert ses portes le jeudi 16 septembre.

Nous garantissons le respect des règles sanitaires : pass sanitaire obligatoire, masques facultatifs, gel à disposition, distanciation, aération... Nous avons déjà de nouveaux adhérents et serons heureux d'en accueillir d'autres. Vous participez à nos jeux -nombreux- à nos goûters - conviviaux - les jeudis de 14h à 18h, salle Simone Veil, à côté de la médiathèque.

Atelier de l'Amitié

L'Atelier de l'Amitié vous propose des activités manuelles de scrapbooking, couture, encadrement, cartonnage et peinture sur soie. Pour tous ces différents ateliers, la cotisation unique annuelle est de 30 €.

Ces activités se déroulent les lundis, mardis, vendredis après-midis, dans la salle Victor Hugo ou sur la mezzanine de la MLT, durant l'année scolaire. Elles reprendront la 1^{ère} semaine d'octobre. Rejoignez-nous pour pratiquer ou découvrir ces activités dans un environnement convivial.

Contacts :

Catherine Gutierrez : gutierrezcatherine57@gmail.com

Tél. : 04 73 78 21 74 ou 06 84 21 39 41

- Régine Bapt : baptjeanlouis@yahoo.fr

Tél. : 04 73 79 48 18 ou 06 52 75 55 11

Open Tennis

La saison de tennis est repartie !

Après la reprise des cours qui a eu lieu fin septembre, voici venu le temps des premières compétitions.

Les championnats seniors par équipes réservés aux catégories +35 ans, +45 ans et +55 ans vont se dérouler les 10, 17 et 24 octobre pour ce qui concerne les 3 premières rencontres (les deux dernières ayant lieu en novembre).

Bonne chance à nos représentantes et représentants pour porter haut les couleurs du club !

Cyclo Club LRB

Nous vous rappelons que pour compléter rapidement vos adhésions 2021-2022, il convient de nous retourner au plus vite vos questionnaires de santé ou certificats médicaux (si nouvel/le adhérent/e ou antériorité de plus de 3 ans) ainsi que le règlement de votre cotisation.

Le rendez vous hebdomadaire est toujours fixé au dimanche matin, sur le parking du centre commercial le Gergovial, à 8h30 pour le cyclo et 9h pour le VTT. Les randonnées sont toujours organisées par niveau, pour que chacun puisse pédaler en toute sérénité. Les vélos à assistance électrique sont les bienvenus.

Nous vous attendons nombreux pour découvrir en toute convivialité routes et chemins de notre belle région.



Foyer Culturel et Sportif

C'est reparti pour la saison 2021-2022 !

Lors de la Journée des associations du 4 septembre, le Foyer a enregistré de nombreuses inscriptions et les cours ont repris dans la semaine du 13 pour la majorité des activités.

Des places sont encore disponibles : renseignez-vous auprès des correspondants de sections, leurs coordonnées sont indiquées sur la plaquette de la nouvelle saison, téléchargeable sur www.fcs-lrbg.fr.

Pour participer pleinement à l'animation culturelle et sportive de notre commune, le Foyer voit cette année sa tâche alourdie par les dispositions administratives et sanitaires COVID19. Toutes les bonnes volontés souhaitant rejoindre l'équipe bénévole qui gère et anime l'association sont les bienvenues : contactez-nous au 04 73 79 80 65 (répondeur) ou à contact@fcs-lrbg.fr

Principales décisions du Conseil municipal

13 septembre

◆ Désignation d'un nouveau délégué SIEG

Suite au départ de Mickael Ahond, il convenait de désigner un nouveau représentant au SIEG : Sylvie Coupat.

◆ Désignation d'un nouveau membre de la CAO

Suite au départ de Mickael Ahond, il convenait de désigner un nouveau membre de la Commission d'Appel d'Offres : Pierrette Huet.

◆ Modification des statuts du SIEG du Puy-De-Dôme

Après lecture du projet de statuts proposé par le SIEG du Puy-de-Dôme, Territoire d'Énergie 63 -TE 63-, approbation de ces nouveaux statuts et des annexes, intégrant la fusion de certaines communes dans les Secteurs Intercommunaux d'Énergie, la modification de certains noms de secteurs, l'intégration des adhérents à la compétence de l'IRVE (borne de recharge électrique).

◆ Sécurisation de la falaise du Fort - Convention de suivi avec Hydrogéotechnique

Les travaux de sécurisation de la falaise sont terminés. Il convient de poursuivre la surveillance de l'évolution de la fissuration et des effondrements de la falaise via une convention. Pour se faire, le bureau d'étude Hydrogéotechnique propose une prestation avec inspection annuelle par des cordistes, suivi mensuel des témoins au plâtre et des capteurs. Cette mission géotechnique normalisée de type G5 s'élève à un montant annuel de 18 960 € TTC.

Les interventions supplémentaires en cas de besoin seront facturées sur la base de 700 € H.T. par jour/ingénieur.

◆ Salle des Sports : modifications du câblage des panneaux de basket

Suite à la disparition inexplicable des télécommandes permettant d'activer la montée et descente des panneaux de basket de la salle des sports, et afin de pouvoir rapidement résoudre le problème, il était nécessaire de réaliser une modification du câblage des vérins afin d'installer 2 commandes à clés en lieu et place des télécommandes. Le montant de cette installation est de 2 061,38 € TTC (dépense non prévue au budget pris en charge intégralement par la commune).

◆ Ventes et acquisitions de diverses petites parcelles communales

Cessions et acquisitions de petites parcelles qui pour partie ont fait l'objet d'une désaffectation et d'un déclassement validés par la délibération 061/2019 en date du 16 décembre 2019, et vente d'une parcelle de 465 m2 rue de Lavaux (suite à la délibération 073/2020).

◆ Ecole numérique - Convention avec plan de financement

La commune a été retenue pour l'installation de matériel numérique dans 4 classes complémentaires (en plus de celles déjà équipées). Signature d'une convention avec l'Etat (Région Académique AURA) dans le cadre du « Plan de relance - continuité pédagogique - Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires » selon le plan de financement ci-dessous.

- Dépenses : 10 334 € TTC

Équipement : 10 134 € TTC

Services et ressources : 200 € TTC

- Financement : 10 334 €

Etat (70 % de l'investissement) : 7 093 €

Etat (50 % du fonctionnement) : 100 €

Fonds propres communaux : 3 141 €

◆ Rapport prix qualité service 2020 - Assainissement 2020 SIAVA

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif.

Validation du rapport 2020 pour le SIAVA avec les principaux indicateurs :

- Périmètre : Chanonat, Cournon, La Roche Blanche, Le Cendre, Le Crest, Orcet, Romagnat, St Genès Champanelle, La Roche Noire, Pérignat-ès-Allier, St-Georges-sur-Allier.

- Exploitation en régie directe

- Une station d'épuration pour 51 000 équivalents habitants

- Collecteur syndical : 27,88 km

- 2 bassins d'orage (Le Crest/La Roche Blanche) et 1 poste de refoulement

- 3,2 millions m3 reçus soit 8.746 m3/jour

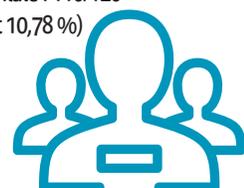
- 100 % de conformité aux autocontrôles

- Indice de performance connaissance et gestion patrimoniale : 110/120

Recettes des communes : 1 377 000 € (LRB : 148 441 € soit 10,78 %)

Etat de la dette : 2 239 840 € (307 670 € remboursé

en capital en 2020)





Vie associative



Gergo'Vit

L'association organise sa **fête d'Automne** dimanche 3 octobre, rue de Jussat (sous réserve des restrictions sanitaires).

Au programme de la journée : marché de producteurs locaux, animation musicale, expositions, buvette et petite restauration. Nous vous attendons nombreux pour ces retrouvailles, après 1 an et demi sans animation dans

les rues de notre village !

Pour plus d'informations : <https://www.facebook.com/GergovieVit/>



Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes travaille activement sur l'organisation de la **Foire à la Pomme et aux Produits Régionaux** qui aura lieu le 11 novembre prochain.

Nouveauté cette année : afin de réduire les emballages perdus, vous serez invités à venir avec votre propre contenant pour vous procurer le jus de pommes frais qui vous sera proposé.

Les exposants qui seraient intéressés pour participer à la foire du 11 novembre, ou au marché de Noël les 27 et 28 novembre, peuvent contacter l'association en écrivant à CdF.LRB@free.fr, ou en appelant au 06 51 79 13 41.

Nous attendons avec impatience le plaisir de vous retrouver lors de ces manifestations.

Association des Parents d'Élèves

Notre assemblée générale s'est tenue le 9 septembre dernier. Elle a été l'occasion de présenter l'APE, ses objectifs, ses projets, son bilan financier mais aussi de renouveler les membres du bureau.



Présidente : Julie Piriou

Vice Présidente : Elise Manhiot

Secrétaire : Céline Lebrun

Vice secrétaire : Marie Françoise Pérol

Trésorière : Alexia Mordan Jaly

Vice Trésorière : Sandrine Roddier

Membres du conseil d'administration :

Pauline Allochon, Bérengère Martin et Gaëlle Rodrigues

Nous remercions Ophélie Bourdin et Stéphanie Sénectaire pour leur aide au sein du bureau.

L'APE espère que tous les enfants ont effectué une bonne rentrée ! A très vite !

ape63670@gmail.fr

Intercommunalité



Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le Relais Assistants Maternels (RAM) devient le Relais Petite Enfance (RPE).

Il accompagne les familles et les assistants maternels à travers plusieurs missions.

Il s'agit de lieux d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents,

des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance. Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.

+ d'infos sur : www.mond-arverne.fr/vivre-et-grandir/relais-petite-enfance/

Culture

Mond'Arverne Communauté s'attache à développer des actions culturelles diversifiées, de qualité et proches de ses habitants de tous âges.

La saison culturelle « Scènes éphémères », et le programme d'animations des médiathèques « les Rencards nomades », vous offrent des moments de rencontre, de partage et d'ouverture au monde et aux cultures dans de nombreux lieux du territoire.

Sans oublier le Festival d'ici & là, qui viendra clôturer l'année à l'été 2022.

Découvrez le nouveau programme culturel

Ce programme vous présente les rendez-vous de la saison culturelle « Scènes éphémères » d'octobre à décembre 2021 et vous propose des disciplines et des genres variés (chanson, danse, théâtre, marionnettes...). De la très petite enfance aux adultes, la saison culturelle s'adresse à un large public. La programmation présente des spectacles professionnels itinérants, variés et de qualité afin de permettre aux habitants de Mond'Arverne Communauté d'accéder à une offre culturelle de proximité.

www.mond-arverne.fr/actualites/decouvrez-le-nouveau-programme-culturel/

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE LA BATAILLE

En octobre, le Musée de Gergovie fête son 2^{ème} anniversaire !

A cette occasion, il propose un programme complet d'animations qui débute dès le 23 octobre.

De nombreuses animations et des surprises...

Pour souffler cette 2^{ème} bougie, le Musée de Gergovie propose un programme riche pendant les vacances de la Toussaint. Les visiteurs pourront notamment célébrer la fête gauloise de Samonios, ancêtre d'Halloween, les 30 et 31 octobre. Des visites nocturnes et un récit légendaire narré par une conteuse vous feront découvrir Gergovie et son musée autrement... Le musée vous donnera également une leçon de mode ! Matières, formes, couleurs... les différentes composantes du costume gaulois, ainsi que les techniques de fabrication d'un accessoire essentiel de la mode gauloise, la fibule, seront présentés durant des ateliers conçus spécialement pour les familles. Pour les artistes minutieux, un atelier de peinture de figurines pour maquettes sera également proposé. Venez peindre des soldats romains et repartez avec vos créations ! Enfin, le musée vous propose d'embarquer dans l'Archéobus, la navette archéologique qui mène ses occupants sur le territoire des Arvernes, de Gergovie à l'oppidum de Corent, en passant par Gondole et les camps de César.



+ d'infos : www.musee-gergovie.fr



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



Le budget participatif, c'est parti...

La commune de La Roche Blanche lance son premier budget participatif. Véritable outil de participation et de démocratie locale, ce projet a pour objectif d'offrir la possibilité aux habitants de s'impliquer dans leur commune en proposant puis en votant l'affectation d'une partie du budget d'investissement sur la base de projets citoyens.

La municipalité va donc allouer une enveloppe de 20 000 € TTC en 2022.

Donnez vie à vos idées !

La 1^{ère} étape débute le 4 octobre avec le dépôt des projets, et vous avez jusqu'au 30 novembre 2021 pour laisser parler votre imagination.

Pour déposer un projet, il vous suffit de compléter **le formulaire** téléchargeable sur www.mairie-larocheblanche.fr (rubrique « Démocratie participative » - sous-rubrique « Budget participatif ») ou disponible en format papier à l'accueil de la mairie, puis de le retourner par mail à l'adresse : ateliercitoyen@orange.fr (ou le déposer en mairie). Pour être éligibles, les projets proposés devront respecter **la charte du budget participatif** (téléchargeable sur le site Internet ou disponible en mairie) et répondre à un certain nombre de critères :

- Être d'intérêt général, sur le domaine public avec un accès libre et gratuit. Les projets proposés ne peuvent pas être au profit d'intérêt personnel et/ou commercial ;
- Agir en faveur de l'amélioration du cadre de vie ;
- Relever d'un domaine de compétence de la commune ;
- Avoir un impact environnemental limité ;
- Respecter les valeurs laïques et républicaines ;
- Avoir un coût total estimé inférieur ou égal à l'enveloppe totale allouée au budget ;
- Être suffisamment précis pour faire l'objet d'une étude de faisabilité. Les projets déposés ne peuvent pas être de simples suggestions ;
- Ne pas être déjà en cours d'étude ou d'exécution ;
- Représenter une dépense d'investissement (dépense ponctuelle portant sur un élément durable).

Une commission de validation sera mise en place pour s'assurer que les projets déposés répondent bien à ces critères (2^{ème} phase). Ensuite, pour que le projet puisse être réalisé, il devra être voté (3^{ème} phase). Ainsi, après présentation des projets éligibles début d'année prochaine, les rocheblanchois(es) pourront voter, soit par voie numérique, soit par bulletin papier.

Qui peut participer ?

Toute personne physique, de plus de 10 ans (sous l'autorité d'un représentant légal pour les mineurs), domiciliée à La Roche Blanche, à titre individuel ou collectif. Les élus de la municipalité (et les membres de leur foyer) ne peuvent pas participer.

Petit conseil : *Soyez clair et précis pour donner le maximum de chances à votre projet d'être soutenu par nos concitoyens. Pour vous aider, n'hésitez pas à consulter vos proches ou à vous inspirer de projets déjà réalisés sur d'autres communes.*

BUDGET PARTICIPATIF
LA ROCHE-BLANCHE - GERGOVIE N°1
L'atelier citoyen

Donnez vie à vos idées...
DU 04/10 AU 30/11/2021
ENVOYEZ VOS PROJETS
à « ateliercitoyen@orange.fr » ou dépôt en Mairie

Enveloppe 2022 :
20 000 € TTC
(pour l'ensemble des projets)

+ d'infos sur : www.mairie-larocheblanche.fr

LES ÉTAPES :

- Dépôt des projets**
(octobre et novembre 2021)
- Étude d'éligibilité et de faisabilité des projets**
(décembre 2021)
- Présentation des projets et vote des citoyens**
(janvier et février 2022)
- Communication des projets retenus, préparation et mise en oeuvre**
(à partir d'avril 2022, suite au vote du budget communal)

DÉPÔT
du 04/10/2021 au 30/11/2021

Complétez le formulaire téléchargeable sur Internet (ou disponible en Mairie) et envoyez vos projets (individuels ou collectifs) à ateliercitoyen@orange.fr (ou dépôt en Mairie).

ÉTUDE
courant décembre

La commission de validation recense tous les projets déposés et étudie leur éligibilité et faisabilité (Cf. charte du budget participatif).

VOTE
du 11/02/2022 au 28/02/2022

Après annonce et présentation des projets retenus, ces derniers sont soumis au vote des rocheblanchois qui choisiront leurs projets préférés. (Réunion publique : 10/02/2022)

PRÉPARATION ET RÉALISATION
à partir d'avril 2022

Suite à l'annonce des projets plébiscités par les rocheblanchois et le vote du budget au Conseil municipal, la mise en oeuvre pourra alors débuter en associant les porteurs de projets.

Pour + d'infos : www.mairie-larocheblanche.fr

Contact : ateliercitoyen@orange.fr (ou Mairie : 04 73 79 40 09)

L'association pour le don du sang bénévole

Acte solidaire et essentiel, le don de sang est avant tout une expérience riche et forte qui place les donneurs et les receveurs au cœur d'une dynamique de partage ! Une équipe de bénévoles reste mobilisée pour vous accueillir et vous accompagner...

Le but de l'association est de participer aux collectes en partenariat avec l'EFS et les municipalités qui offrent la collation aux donneurs.

Notre rôle est :

- d'informer sur l'utilité du don et susciter le don volontaire et bénévole du sang,

- faire connaître les valeurs éthiques du don et du bénévolat,

- sensibiliser les jeunes, en partenariat avec les professeurs des écoles, des informations sont données aux classes de cm1 et cm2 (diaporamas, questions/réponses, quiz...)

- mobiliser les donneurs, en installant des banderoles sur plusieurs points sensibles de circulation routière, en mettant des affiches chez les commerçants et praticiens, en distribuant des flyers dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune, en fléchant l'accès à la salle de collecte.

- préparer les collations, le partenariat de la mairie nous permet l'utilisation de la salle et l'achat des denrées servies aux donneurs. Le Comité des Fêtes nous prête généreusement la vaisselle.

- participer aux collectes, accueil, information, surveillance, collation...

La section de La Roche Blanche fait partie avec Les Martres de Veyre, Orcet, Veyre-Monton, Authezat, Plauzat, La Sauvetat et Coudes, de l'Amicale pour le don du sang bénévole de la Région des Martres de Veyre.

La section de La Roche Blanche est dirigée par Michel Peyry depuis 1989.

Actuellement, 8 bénévoles l'épaulent dans toutes ses actions en respectant les principes d'éthiques suivants :

volontariat, anonymat, bénévolat, non-profit.

Elle organise 4 collectes par an. En 2019, 195 personnes se sont présentées dont 13 nouveaux, en 2020 (seulement 3 collectes) 172 personnes dont 8 nouveaux. Pour 2021, les 3 premières collectes de l'année ont vu 178 personnes se présenter dont 10 nouveaux.

En 1 heure, vous pouvez sauver 3 vies !

mais nous vous attendons nombreux à la collecte du 21 octobre.

Les inscriptions se font en ligne sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
Néanmoins, les non-inscrits sont toujours les bienvenus.

Michel Peyry,
Marie-Jo Mezeix,
Alice Gil,
Jean-Louis Boeuf
et Denise Prugnard.

*N'oublions pas
Nicole et Jean-Marie
Gaudioz, absents
sur les photos...*



« Les petits potins d'Ithaque »

« Les petits potins d'Ithaque », gazette de notre Ehpad Les Rives d'Ithaque, a vu le jour il y a maintenant deux ans.

Le 1^{er} exemplaire est paru en juin 2019.

À son origine, Sara Haj Baramian, stagiaire en animation qui a travaillé sur ce projet pendant une année.

L'objectif était de tenir au courant les résidents de la vie de l'établissement et des événements qui s'y passaient.

Ainsi sont nées les 1^{ères} rubriques comme le « Qui fait quoi ? » qui permettait de découvrir le personnel travaillant dans l'établissement ; mais aussi le « Mot de la direction » et « Les anniversaires du mois ».

Puis notre gazette a évolué au fil du temps et des résidents ; certains ont eu envie de partager des souvenirs qui leur étaient chers. D'autres ont commencé à parler de sujet d'actualité. Des nouvelles rubriques sont apparues : « Page d'histoire », « Recette de cuisine », « Globe trotteur », « La chanson du mois » etc. Riche de notre succès, la gazette est passée de 4 à 6 pages.

Nous nous réunissons tous les mercredis matins, et les résidents s'y tiennent. Il y a d'abord les choix des sujets pour le mois à venir ; puis l'écriture, la lecture, la correction et le pliage !

Des moments conviviaux qui permettent de s'exprimer, de partager des idées et des souvenirs.

Et pour certains, de demander des conseils et des recherches auprès de leurs proches, qui participent volontiers !

Nous sommes heureux de partager maintenant ce beau travail collectif avec vous sur le site internet de la commune, dans la rubrique « Social - santé - solidarité ».

Bonne lecture d'avance.



Michelle Peyry,
Françoise Courtens
et Michel Peyry.



La prochaine collecte aura lieu
le **jeudi 21 octobre**
de **16h30 à 19h30**
à la **salle polyvalente**
- **Espace J. Prévert.**

Vous êtes invités à prendre RDV en ligne sur :
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

S&BA Collecte

BACS VERTS

**Jeudis 7, 14, 21
et 28 octobre**

BACS JAUNES

**Lundis 4 et
18 octobre**

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi, jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30,

Mardi de 8 h à 12 h et vendredi de 13 h à 16 h 30,

Fermé au public le mardi après-midi et le vendredi matin

Tél. : 04 73 79 40 09 - Mail : mairie-larocheblanchegergovie@orange.fr - www.mairie-larocheblanche.fr